

## **Rapport de la commission des finances, Préavis municipal N° 2020-44**

### **Demande de crédit complémentaire au budget 2020 pour un audit informatique**

Madame la présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances, composée de Madame Samanta Cardaropoli, Messieurs Daniel Rochat, Marc-Eugène Viret, Bernard Morel, Daniel Traini, Mohammad Soltan Hosseini et Claude Brocard, rapporteur, ainsi que deux représentants de la commission de gestion, Madame Corinne Borgeaud et Monsieur Jean Rémy Marchand se sont réunis sur convocation et en présence de la municipalité in corpore, le lundi 24 août à 19h00 heures.

#### **EN PREAMBULE,**

En 2017, la commission des finances s'était émue lors de son rapport sur le budget d'un montant de CHF 180'000.- représentant les contrats de maintenance et le mandat de l'informaticien, en augmentation de CHF 50'000.- par rapport au budget précédent.

En 2018, à l'examen du budget 2019, ce montant passe à CHF 213'900.-, en augmentation de plus de CHF 33'000.-, émotions et discussions.

En 2019, la commission de finances examine le budget 2020, augmentation de près de CHF 80'000.- pour le secteur informatique, dont CHF 115'000.- pour « honoraires et frais d'expertises », la commission des finances peine à accepter ces montants et suggère à la commission de gestion d'inviter notre exécutif à demander un audit sur ce sujet à exécuter au début de l'exercice 2020.

Le montant du coût de cet audit (CHF 33'000.- francs au maximum selon les offres en cours) n'étant pas prévu au budget 2020, et il y a urgence de faire la lumière sur ce sujet, ce crédit complémentaire nous est donc demandé maintenant.

#### **OBJET DU PREAVIS**

Le budget du secteur informatique est de : CHF 375'000.- pour 2020, avec 20 utilisateurs. Les coûts ont explosé ces dernières années, l'audit doit être fait en profondeur. La municipalité a établi un cahier des charges en 12 points demandant au final des » propositions et recommandations stratégiques »

Les résultats de l'audit sont attendus dans un délai d'environ un mois. La discussion a porté sur le processus de sélection de l'organisme auditeur, ses références, les expériences d'autres communes. Nous avons hâte de voir les résultats de cet audit.

**Conclusion de la commission :**

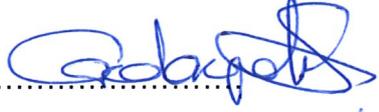
La commission des finances, ainsi que les représentants de la commission de gestion sont unanimes pour vous recommander d'accepter les conclusions telles que présentées dans le préavis municipal n°2020-44

Penthalaz le 26 août 2020

Le rapporteur : Claude Brocard.....

**les membres de la commission des finances :**

Daniel Rochat..... 

Samanta Cardaropoli..... 

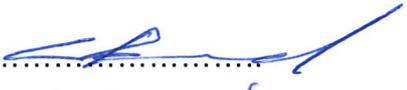
Mohammad Soltan Hosseini..... 

Daniel Traini..... 

Marc-Eugène Viret..... 

Bernard Morel..... 

**Les membres commission de gestion ;**

Corinne Borgeaud..... 

Jean Rémy Marchand..... 